# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU GARD BEAUX AHIS CIVERBRO CONTRACTOR DE LA CONTRACTOR

### NOMBRES DE MEMBRES En exercice Présents Votants 19 16 18

## DATE DE LA CONVOCATION 21/04/2023 DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR 21/04/2023

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE VINGT-SEPT AVRIL À 19 HEURES 15 MINUTES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

### Etaient présents :

M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Jacques VIGNAL

### Excusés ayant donné procuration :

Mme Fanette FESSY-PAQUET à Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL M. Alexandre SENERS à M. Jacques VIGNAL

### Absents:

Mme Gaëlle GUILLERMIN

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Clément MONNIER a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

N° 2023-029 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD 264 ET DU PARKING - CHEMIN DES AIRES – ETAT - REGION

### **O**BJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les projets d'aménagement de la RD 264 chemin des Aires ayant pour objectif de sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes et de relier la voie verte sur l'axe partant des services techniques à la piscine communale René Seydoux et du parking dont le coût prévisionnel s'élève à :

- RD 264 chemin des Aires : 575 797.50 € HT soit 690 957.00 € TTC
 - Aménagement du parking : 96 030.00 € HT soit 115 236.00 € TTC
 - Coût total du projet : 671 827.50 € HT soit 806 193.00 € TTC

sont susceptibles de bénéficier d'une subvention auprès de la Région et de l'Etat.

Les projets seront réalisés du dernier trimestre 2024 au 1er trimestre 2025.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

ARRÊTE les projets d'aménagement de la RD 264 chemin des Aires et d'aménagement du parking comme indiqué ci-avant

SOLLICITE une subvention auprès de la Région et de l'État

INSCRIT le montant de ces dépenses au budget de la commune en section d'investissement

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme Le Maire

Fabrice FOURNIER

Délibération n° 2023-029 page 1/1

Publiée le 02/05/2023